

Saint NOM, le 23 novembre 2007

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale de l'Association Syndicale libre du Domaine de la Fontaine a eu lieu le vendredi 23 novembre 2007 à l'Espace Kosciusko-Morizet.

L'Assemblée Générale a débuté à 19h50 et s'est terminée à 22h10

Il y avait 79 Propriétaires (sur 130) présents ou représentés.

Rapport d'Activités du Conseil Syndical 2006/2007 et projets 2007/2008

Commentaires : Les membres du Conseil Syndical en charge des différentes activités de la résidence ont exposé les réalisations 2006/2007 et les projets 2007/2008. Ils ont répondu aux questions de l'assemblée .

En accord avec les personnes ayant posé ces questions, ces échanges d'informations ne sont pas consignés dans ce compte rendu.

Remarque : Dans la liste des couleurs admises dans le domaine pour les volets et portes figurant dans la convocation, il manquait le grenat.

La liste complète est la suivante : Bondex couleur chêne, blanc, vert bouteille (RAL 6005), bleu marine (RAL 5003), les rouges ou grenats (RAL 3002, 3003, 3004)

Compte d'exploitation et Bilan

Commentaires : Présentation par Henri PFAHL.

Remarque : Henri PFAHL demande que, pour lutter contre les retards de paiement des charges par certains copropriétaires et faire gagner du temps au trésorier qui est bénévole, il soit publié dorénavant dans les convocations aux assemblées générales ordinaires la liste trimestrielle des personnes n'ayant pas payé leurs charges dans le mois où elles étaient dues.

Il n'y a pas eu d'objection à cette proposition dans l'assemblée.

Vote des motions.

Rappel des majorités requises pour les motions, suivant l'article 10 des Statuts.

- *"sauf exceptions ci-après : majorité des voix exprimées par les propriétaires présents ou représentés"* Pour l'AG du 23/11/2007 (79 votants), majorité = 40 voix.
- *"pour les projets de création d'équipement nouveaux , ou de suppression d'un équipement ou service existant ... majorité absolue des voix appartenant à tous les co-propriétaires "* Soit : 66 voix.
- *"pour une modification des statuts ou du cahier des charges, 2/3 des voix"* Soit : 87 voix.

Motion A : Compte rendu d'activités de l'exercice écoulé

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le compte rendu d'activités présenté par le Conseil Syndical pour l'exercice écoulé ?

ABSTENTIONS : 0

NON : 0

La motion est adoptée à l'unanimité

Motion B. Rapport financier

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le rapport financier présenté par le Conseil Syndical pour l'exercice écoulé ?

ABSTENTIONS : 0

NON : 0

La motion est adoptée à l'unanimité

Motion C. Affectation du résultat net d'exploitation

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle l'affectation du résultat net d'exploitation de 2006/2007 (2.900 €) en réserve en prévision de la réfection des routes.

ABSTENTIONS : 0

NON : 1 - MALAISE

La motion est adoptée.

Motion D. Budget prévisionnel 2007/2008

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le budget prévisionnel 2007/2008 ci-joint.

ABSTENTIONS : 1 - TIERCELIN

NON : 1 - MALAISE

La motion est adoptée.

Motion E. Charges Trimestrielles maintenues à 210€

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le montant des charges trimestrielles de 210 € pour l'année 2007/2008.

ABSTENTIONS : 0

NON : 0

La motion est adoptée à l'unanimité

Motions F1 et F2 Election de 2 Membres du Conseil Syndical / Appel à candidatures

Question : L'assemblée Générale après avoir pris acte des candidatures, élit 2 nouveaux membres au Conseil Syndical parmi les candidats qui se déclareront lors de l'Assemblée Générale.

	Début du Mandat	Fin du Mandat	Remarques
Hélène GAGLIARDI	2004	2007	Ne se représente pas
Maurice GUINAMARD	2006	2009	
Jacques HAUDEVILLE	2006	2009	
Henri PFAHL	2006	2008	
Marc PROVENCE	2005	2008	
Michel ROGER	2006	2007	Se représente

F1 : Election de la personne remplaçant Michel ROGER :

Se présentent : Michel ROGER - pas d'autre candidat.

ABSTENTIONS : 1 - TIERCELIN

NON : 0

Michel ROGER est réélu.

F2 : Election de la personne remplaçant Hélène GAGLIARDI :

Se présentent : Pascale GAULTIER - pas d'autre candidat

ABSTENTIONS : 1 - TIERCELIN

NON : 0

Pascale GAULTIER est élue.

Motion BORE 1 - Peinture de volets en bleu lavande

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle, dans ces conditions, que M. et Mme Boré peignent leurs volets en bleu lavande ?

ABSTENTIONS : 3 - DAUCHEZ, KARABOGHOSSIAN, MORINIAUX

NON : 25 - MALAISE, FLORENT, TIERCELIN, HARROIS, MOUGIN, VENECIE, RAPP, DEGOY, BAILLEUL, LACOMBE, PARRY-TIAR, SUGDEN, AUBERTIN, FONTENEAU, HOUSSIN, RENAUDON, SORNICLE, PERRIER, CASSIN, MOREL, GRILLOT, DESVOYES, BARBA, HAUDEVILLE, JM-PARRY

La motion est adoptée

Motion BORE 2 - Pose d'un Vélux au 1er étage

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle que M. et Mme Boré ajoutent un vélux au 1er étage de leur maison - sous réserve d'obtention d'un Permis de Travaux dispensé par les services techniques de la Mairie

ABSTENTIONS : 0

NON : 0

La motion est adoptée à l'unanimité

Motion MEHU : ajout d'une porte fenêtre.

Question : L'Assemblée Générale donne-t-elle son accord pour l'ajout d'une porte fenêtre dans le salon d'une maison de type Oranger chez Mr Bruno MEHU, 15 rue Colette, lot n°123 ?

ABSTENTIONS : 0

NON : 1 - TIERCELIN

La motion est adoptée

Motion CASSIN : Ajout d'un miroir de sécurité en face du 1, rue Daudet

Question : L'Assemblée Générale donne-t-elle son accord pour que le Conseil Syndical fasse installer un miroir en face de la sortie de garage de M. et Mme Cassin - 1, rue A. Daudet.

ABSTENTIONS : 1 - DUPIN

NON : 11 - MALAISE, TIERCELIN, CROMBEZ, MORINIAUX, BAILLEUL, VALIERE, YOUNG, PROVENCE, GAULTIER, SILVESTRE, HAUDIQUET.

La motion est adoptée : 67 OUI pour une majorité requise de 66 (ajout d'un équipement nouveau)

Motion JM PARRY : construction d'une véranda

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle la construction d'une véranda au 11, route de Ste Gemmes ?

ABSTENTIONS : 0

NON : 3 - MALAISE, TIERCELIN, ZIVY

La motion est adoptée.

Motion NOYON 1 : construction d'une véranda

Question : L'Assemblée Générale donne-t-elle l'autorisation à M. et Mme NOYON - 2, rue Colette - maison de type frêne - de construire une véranda de 4mx4m non visible des parties communes.

ABSTENTIONS : 2 - MALAISE, FLORENT

NON : 4 - DEGOY, HARROIS, TIERCELIN, ZIVY

La motion est adoptée.

Motion NOYON 2 : pose d'un volet roulant sur fenêtre triple du séjour

Question : L'Assemblée Générale donne-t-elle l'autorisation à M. et Mme NOYON - 2, rue Colette - d'ajouter un volet roulant sur la fenêtre triple du séjour (visible de la rue Colette), en conservant les volets existants ?

ABSTENTIONS : 0

NON : 1 - TIERCELIN

La motion est adoptée.

Motion NOYON 3 : pose d'un volet roulant sur porte fenêtre à l'étage

Question : L'Assemblée Générale donne-t-elle l'autorisation à M. et Mme NOYON - 2, rue Colette - d'ajouter un volet roulant sur la porte fenêtre de l'étage (non visible de la rue Colette), en conservant les volets existants ?

ABSTENTIONS : 1 - FLORENT

NON : 1 - TIERCELIN

La motion est adoptée.

Motion NOYON 4 : pose d'un vélux au 1er étage

Question : L'Assemblée Générale donne-t-elle l'autorisation à M. et Mme NOYON - 2, rue Colette - d'ajouter un vélux à l'étage (non visible de la rue Colette) ?

ABSTENTIONS : 1 - FLORENT

NON : 0

La motion est adoptée.

Motion BESSIERES : déplacement de la barrière en haut du ru

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le déplacement de la barrière située en haut du ru pour la placer en limite de propriété avec le trottoir de la route de Ste Gemme ? (coût 1200 €)

ABSTENTIONS : 11 - JM-PARRY, JAEG, SAFRE, JAFFRE, SUGDEN, BARBA, CHARLES, CHAVELAS, LACOMBE, MORINIAUX, GUINAMARD

NON : 21 - BESCOND, MALAISE, CROMBEZ, PFAHL, BAILLEUL, DEGOY, AUBERTIN, YOUNG, PARRY-TIAR, MEHU, HAUDIQUET, GAULTIER, DAUCHEZ, KARABOGHOSSIAN, FOURNIER, DESVOYES, MOREL, DESCOURTILS, DI PAOLO, SYLVESTRE, VALIERE.

La motion est adoptée (47 OUI pour 40 requis)

Motion DUBOIS : Ajout d'un lampadaire en haut de la rue Daudet

Question : L'Assemblée Générale donne-t-elle son accord pour l'ajout d'un lampadaire dans la partie haute de la rue Daudet, dans l'alignement des autres lampadaires, en limite de la propriété avec le 12, rue Daudet - coût 3900 €

ABSTENTIONS : 5 - BESCOND, BORE, PFAHL, RENAUDON, SILVESTRE



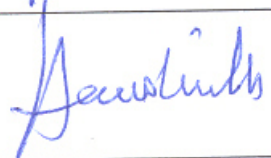
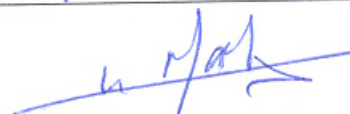
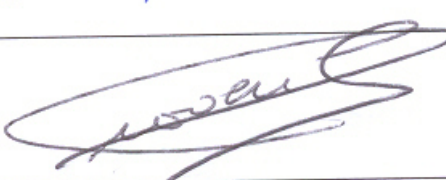
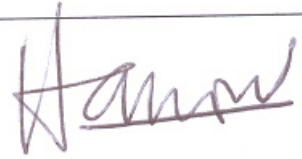
NON : 25 - MALAISE, VALIERE, YOUNG, LACOMBE, PARRY-TIAR, CROMBEZ, HAUDIQUET, BOUCHEZ, MOREAU, MEHU, GAULTIER, JAEG, SAFFRE, BERTAIX, DAUCHEZ, FOURNIER, DI PAOLO, MOREL, BARBA, DES COURTILS, DESVOYES, SORNICLE, HAUDEVILLE, HOUSSIN, BAILLEUL

Le motion est refusée (49 OUI pour 66 requis)

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le vendredi 28 novembre 2008

DOMAINE DE LA FONTAINE
Compte Rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 23 novembre 2007

Signatures des membres du Conseil Syndical, Scrutateur et Secrétaire de séance

Hélène GAGLIARDI	
Maurice GUINAMARD	
Jacques HAUDEVILLE	
Henri PFAHL	
Marc PROVENCE	
Michel ROGER	absent excusé.
Scrutateur : Michel HARROIS	
Secrétaire : Hélène GAGLIARDI	